



Département de pharmacie

FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE TRANSFERT DE PATIENT

L'ensemble de la médication servie au nom d'un patient doit toujours suivre le patient lors d'un changement de chambre ou d'unité. Vérifier aussi le réfrigérateur, le chariot Artromick et la voûte à narcotique.

Patient en hébergement : admission en hébergement] La pharmacie envoie un FADM (7j) par messagerie.

Le patient provient :

- de l'urgence
- des soins intensifs
- nouvelle admission
- d'une autre unité, préciser : _____

] La pharmacie envoie un FADM (24h) par télécopieur, après validation des nouvelles ordonnances.

N.B. :

- La pharmacie servira automatiquement uniquement la médication qui était au commun sur l'unité précédente et non au commun sur la nouvelle unité.
- Si la médication n'a pas suivi le patient ou s'il vous manque des doses, vous devez remplir un formulaire «Feuille de médicaments manquants» 8424038
- **Ne pas re-télécopier à la pharmacie les ordonnances médicales antérieures dans le cas de transfert de patient.**
- Compléter les informations et envoyer par télécopieur le document à la pharmacie avec le nouvel adressographe.